

AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1
Madame Élane Brière, conseillère poste 2
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3
Madame Gabrielle Brisebois, conseillère poste 4
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5
Madame Isabel Vaillancourt, conseillère poste 6

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de cette ville est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 20 septembre 2018 à 12 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal à la prochaine séance

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION

- 5.1 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement 155-10 pour modifier l'article 13 du règlement numéro 155 relativement aux dispositions pénales et frais de retard concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

6. FINANCES

7. RESSOURCES HUMAINES

8. QUALITÉ DE VIE

9. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10. QUALITÉ DU MILIEU

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. DIVERS

13. DÉPÔT

14. Deuxième période de questions
15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 18 septembre 2018.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate